

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	28 (1920)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	Recrutement de nouveaux adhérents à la Croix-Rouge suisse
<b>Autor:</b>	Ischer, C.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-549083">https://doi.org/10.5169/seals-549083</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA CROIX-ROUGE SUISSE

# Revue mensuelle des Samaritains suisses, Soins des malades et hygiène populaire.

<b>Sommaire</b>	Page		
Page	Page		
Recrutement de nouveaux adhérents à la Croix-Rouge suisse . . . . .	121	Rouge . . . . .	126
La Croix-Rouge italienne et le tremblement de terre du Mugello . . . . .	123	La grande pitié des prisonniers de guerre en Sibérie . . . . .	127
Abus du signe et du nom de la Croix-		Activité internationale de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre ( <i>suite et fin</i> ) .	129

## Recrutement de nouveaux adhérents à la Croix-Rouge suisse

« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme  
qu'on gagne. » (Victor Hugo.)

Lors de la réunion à Berne des présidents des 53 sections de la Croix-Rouge suisse, la proposition a été faite par le sous-secrétaire romand d'intéresser **la jeunesse** au recrutement de nouveaux membres. Il nous paraît en effet tout à fait naturel que — devant l'effort immense et prolongé qu'implique le programme de paix de toute société de la Croix-Rouge — notre Croix-Rouge nationale fasse appel au concours de la jeunesse.

Nous entendons mettre au service de notre idéal l'enthousiasme d'une des premières forces qui soit au monde: la génération future, la jeunesse, toute la jeunesse de notre pays tout entier!

Il ne s'agit pas de faire de nos enfants une foule d'infirmiers ou d'infirmières, ni de les embrigader sous un uniforme spécial; il s'agit tout simplement d'inculquer à la jeunesse une des *idées* qui font le plus d'honneur à l'humanité, de leur faire connaître cette *idée* qui, il y a plus d'un demi-siècle, a germé sur le sol suisse, dans la cité de Genève, dans le cerveau d'Henri Dunant.

Cette proposition a été adoptée, il s'agit de la réaliser.

La Croix-Rouge suisse a fait éditer une carte spéciale, une **carte de membre de la Croix-Rouge** dont le dessin a été confié au peintre

Th. Delachaux. Elle est destinée à être vendue par les enfants des écoles pendant la semaine du 10 au 17 janvier 1921.

Pour que cette vente réussisse, **pour qu'il n'y ait plus en Suisse une seule maison qui n'ait quelques membres de la Croix-Rouge**, il faut maintenant que les sections organisent cette vente dans leurs rayons d'activité. Les Départements de l'Instruction publique ont été pressentis, car il fallait l'autorisation des autorités cantonales; leurs réponses sont arrivées en grand nombre déjà, toutes affirmatives. C'est aux comités des sections d'agir. Aussi le Secrétariat général leur a-t-il adressé la circulaire qu'on va lire:

Dans le but de faciliter aux sections le *recrutement de nouveaux adhérents*, la Direction de la Croix-Rouge suisse a estimé qu'il était désirable d'intéresser *la jeunesse* à notre institution humanitaire.

Nous croyons que, pendant les semaines qui précéderont la collecte du mois de février 1921, et alors qu'une active propagande sera faite en Suisse en faveur de cette collecte, le moment serait venu de recruter — par les enfants des écoles — des membres à votre section.

Le Département de l'Instruction publique de votre canton s'étant déclaré d'accord avec notre proposition de **faire vendre des cartes de membre de votre section par les élèves des écoles**, nous avons l'honneur de vous communiquer ce qui suit:

Nous faisons éditer des cartes artistiques qui vous seront livrées gratuitement, et nous vous proposons de procéder comme suit pour atteindre la population tout entière:

1<sup>o</sup> Les sections s'entendront dès maintenant avec les Départements de l'Instruction publique de leur canton, avec les commissions scolaires de leur rayon d'activité, éventuellement avec les membres du corps enseignant, pour distribuer **au début de janvier 1921** les cartes à placer par les enfants des écoles.

2<sup>o</sup> Ces cartes de membre seront de deux couleurs: blanches pour les adultes (cotisation annuelle de 2 fr. au minimum); de couleur pour les enfants (1 fr.).

Elles seront contenues au nombre de 8 (4 pour adultes, 4 pour enfants) dans des pochettes. Ces enveloppes porteront 8 lignes numérotées à remplir par les vendeurs avec les noms, prénoms et domiciles des nouveaux membres.

Les pochettes complètes pourront être demandées au Secrétariat général de la Croix-Rouge, à Berne, dès le mois de novembre. Nos expéditions ne

se feront qu'aux sections; celles-ci les répartiront aux membres du corps enseignant.

3° Vous auriez à remettre aux instituteurs et institutrices des exemplaires de l'appel, pour permettre au corps enseignant d'expliquer aux élèves le but de la vente et les tâches de la Croix-Rouge (voir à ce sujet notre circulaire précédente).

4° La cueillette de nouveaux adhérents se fera — si possible — pendant la semaine du 10 au 17 janvier; c'est dire que les enfants devront recevoir les enveloppes vers le 10 janvier, et les rendre à leurs maîtres avant le 18 janvier.

5° Les enfants auront à remplir exactement les rubriques imprimées sur les enveloppes et à inscrire les noms sur les cartes.

Ils remettront l'argent recueilli avec les pochettes, éventuellement avec les cartes non placées (contrôle!) à leurs maîtres.

Ceux-ci, à leur tour, feront parvenir le tout à votre section dont le secrétaire-caissier pourra facilement mettre à jour son « carnet de membres » pour l'encaissement des cotisations futures.

6° **Cette année** (1921) la moitié des sommes encaissées par ce moyen restera en caisse de votre section, l'autre moitié sera versée au compte de la collecte nationale de février.

Nous comptons obtenir un résultat excellent par ce moyen de recruter de nouveaux adhérents, et nous vous prions de mettre tous vos soins à la réussite de cette entreprise qui doit vous procurer un grand nombre de cotisations annuelles.

En attendant vos commandes de cartes, nous vous prions d'agrérer,  
M. le président et Messieurs, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Secrétariat général de la Croix-Rouge:  
Dr C. ISCHER.



### La Croix-Rouge italienne et le tremblement de terre du Mugello

Le 29 juin 1919 une violente secousse fut le prélude de la période sismique dont les convulsions successives dévastèrent la région du Mugello (province de Florence) et se propagèrent ensuite pour se terminer

le 12 septembre par une dernière secousse qui atteignit la province de Sienne.

Dès la première nouvelle du désastre, le comité régional de la Croix-Rouge de Florence envoya sur les lieux, le soir